

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Canal et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 8 janvier 1909. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.O., Lne. Fahrenheit Centigrade

L'ABELLE DE DEMAIN

SOMMAIRE.

La Mentuse, conte, par Al. phouse Daudet. Bethléem. Les Roses de Noël, poésie. Une Algarade au Théâtre Français au Dix-huitième Siècle, racontée par Alexandre Dumas. Le Pardon, conte de Noël. L'Omnibus Gratuit. La Beauté du Diable, feuilleton du dimanche, suite. Mondanité, Chiffons. L'actualité, etc., etc.

LE MINISTRE

-DE-

LA MARINE ET LE CONGRÈS DES ETATS-UNIS.

Une des questions les plus intéressantes dont le Congrès des Etats-Unis soit saisi à l'heure présente, est celle qui a trait à l'augmentation de la flotte du pays, question que la Commission des "Affaires navales" est appelée à résoudre et pour la parfaite compréhension de laquelle M. Newberry, ministre de la marine, a été consulté. M. Newberry demande une allocation de quatre vingt millions de dollars, et s'il avait, il demanderait quelques millions de plus pour augmenter la flotte, y ajouter plusieurs unités importantes qui, à son avis, font besoin. Les Etats-Unis possèdent déjà une forte flotte; mais il leur faut construire de nouveaux navires, sinon tous les ans, du moins assez souvent pour ne pas se laisser distancer par les autres puissances avec lesquelles il est possible qu'un jour ils aient à se mesurer. Sait-on ce que réserve l'avenir aux nations qui ont des possessions au loin, lointaines, et qu'il leur faut protéger. M. Samuel J. Tilden qui est le peuple avait élu à la présidence de la république, mais qui est descendu dans sa tombe sans avoir jamais franchi le seuil de la

Maison Blanche dont il est pourtant si bien fait les honneurs; M. Tilden, d'ions-nous, était partisan d'une forte marine. Il ne songeait pas à cette politique d'expansion que les circonstances allaient forcer les Américains à adopter, un quart de siècle après sa mort; mais il disait avec raison que nous avions des côtes d'une étendue immense, et qu'il fallait toujours être en mesure de les faire respecter.

M. Tilden, n'était ni marin, ni militaire; mais c'était une intelligence d'élite, un homme avisé, possédant la sagesse, la modération et la fermeté voulues pour diriger un grand peuple; c'était surtout un honnête homme.

Si les morts ont des visions terrestres, quelle ne doit pas être sa satisfaction de voir le programme qu'il avait en tête faire le sujet des discussions du corps législatif.

Les quatre-vingt millions de dollars, si le Congrès les accorde au ministère de la marine, seront consacrés à la construction de quatre cuirassés de vingt-six mille tonnes chacun, dix torpilleurs, quatre sous-marins, un transport et un navire à réparations.

Certains esprits chagrins, malades plutôt, croient sentir l'influence de M. Roosevelt dans la démarche faite en faveur de l'alloation. Mais, fut-ce vrai, M. Roosevelt n'aurait pas à s'en cacher. Il a toujours été partisan d'une puissante flotte, et, certes, il a raison.

Dans la construction navale, comme en tout, de nos jours les progrès sont immenses; et si de nouvelles unités ne venaient entre temps s'ajouter aux anciennes, il ne faudrait pas longtemps pour que notre marine fût démodée, rancane, infériorisée qu'elle serait par les inventions, les modifications, les améliorations dernières.

M. Newberry a cent fois raison d'appuyer le projet de loi qui est devant le Congrès; et il faut espérer que le Ministre sortira triomphant de cette guerre sourde que certains législateurs à vues étroites font à la mesure. Ces pygmées de la politique nous rappellent ces hommes qui, s'appliquant trop aux petites choses, deviennent ordinairement impropres aux grandes.

La Capitale Australienne.

Après neuf années de discussions violentes au sein du Commonwealth, les représentants de l'Australie se sont mis d'accord sur l'emplacement de leur future capitale. Ce ne sera ni Sydney ni Melbourne. Les deux villes rivales doivent abandonner désormais l'ambition de devenir le siège du gouvernement. Celui-ci se trouve au centre d'une zone de terrain ne mesurant pas moins de 900 milles carrés, en plein Bush, que la proximité de Jervis Bay sur les côtes septentrionales permettra de doubler d'une puissante cité maritime. De magnifiques gisements de marbre, d'argile, de grès permettront la construction de maisons d'habitation, des monuments publics, et surtout du Parlement, dans un site qu'une suite de hauteurs environnantes rend particulièrement pittoresque.

Une avance appréciable.

Le transatlantique américain "Saint-Louis", venant de New York, est arrivé à Plymouth il y a quelques jours, gagnant le cours de l'Océan avec une avance de dix heures sur ses concurrents, les paquebots allemands "Prinz Friedrich Wilhelm" et "Kaiserin Augusta Victoria".



Miss KATHERINE ELKINS.

Mariages de Princes

La rupture du mariage de miss Elkins avec le Duc des Abruzzes est si définitive qu'un jeune et brillant officier de la marine américaine, le lieutenant Andrew, vient de passer l'anneau des fiançailles au doigt de l'héroïne dont le roman reste inachevé.

Miss Elkins, parée de ses charmes et de sa belle fortune entrât cependant par la grande porte dans la Maison de Savoie, où les mariages morganatiques ne sont pas admis. Ses enfants n'auraient pas plus perdu leurs droits au trône que le Duc des Abruzzes lui-même, fils de la Princesse de La Cisterna, ou que le Prince Joseph de Savoie Carignan, marié en 1810 à la fille du duc de La Vauguyon et qui était fils du Prince Eugène de Savoie Carignan (frère de la princesse de Lamballe) et de Louise Magon-Boissarin.

Le récent mariage du Prince Pierre d'Orléans avec la comtesse Elisabeth Dobrzensky, appartenant à la plus haute noblesse de Bohême, et prouvant, tant par son père, le comte Dobrzensky, membre de la chambre des seigneurs d'Autriche, chevalier de Malte, que par sa mère, née comtesse Kottulinsky, dame de la Croix d'Orléans, ses cinq cents douze quartiers, vient d'attirer l'attention sur les alliances des Princes et Princesses du sang avec des grands seigneurs.

Nous comptons dans cette catégorie la regrettée Princesse Czartoriska, fille du Duc de Nemours; la Duchesse de Magenta, fille du Duc de Chartres; Don Carlos, qui a pour seconde femme la princesse Marie-Berthe de Rohan; l'Archiduchesse Elisabeth, petite-fille de l'Empereur d'Autriche, devenue princesse Windischgrätz; l'Archiduc Frédéric, qui a épousé la princesse de Croy; l'Archiduchesse Anne-Marie, princesse de Hohenlohe; l'Archiduchesse Marie-Louise, princesse d'Isenbourg; l'Archiduchesse Elisabeth-Amélie, princesse de Liechtenstein; l'Archiduc Fran-

çois-Ferdinand et la Princesse de Hohenberg, la Princesse Elvire de Bavière, mariée au comte de Wibus-Kannitz; Don Miguel de Bragança avec la princesse de Löwenstein, la Princesse Béatrice de Parme avec le comte Lucchesi-Palli, la Princesse Caroline des Deux-Siciles avec le comte Zamoyisk, etc., etc.

Parmi les mariages princiers contractés dans l'aristocratie ou dans des descendance morganatique, nous voyons tout autour du Roi d'Angleterre Etouard VII: ses sœurs, la Duchesse d'Argyll et la Princesse Béatrice de Battenberg, mère de la Reine d'Espagne; son fils, le Prince de Galles, marié à la Princesse Marie de Teck; sa fille, la Princesse Louise, dont le mari, bien que créé duc de Fife, ne jouit pas des prérogatives des Princes du sang. On sait que l'Archiduchesse Renata, fille de l'Archiduc Charles-Etienne, est fiancée au prince Jérôme Radziwill.

Revenons maintenant aux alliances relativement inégales qu'on peut relever dans la Maison Royale de France, aux derniers siècles.

Louis XVIII, encore en exil, ne donna-t-il pas son consentement au mariage du vieux prince de Condé avec Catherine de Brignole, issue d'une famille de docteurs de Gènes, veuve du Prince de Monaco; il était-veut en premières noces de la princesse Charlotte de Rohan-Soubise, d'une maison certes illustre, mais non royale. Et le malheureux Duc d'Enghien n'aurait-il pas, s'il avait vécu, épousé une autre Rohan?

Plus anciennement, nous voyons le "grand Condé" marié à Claire-Clémence de Maille, fille du marquis de Brézé. La mère du vainqueur de Rocroy était Charlotte de Montmorency; sa grand-mère, Charlotte de La Trémoille, et sa bis-aïeule, femme du premier prince de Condé, était Eléonore de Roye, fille du comte de Roye, un cadet des La Rochefoucauld. Le frère du grand Condé, Armand de Bourbon, prince de Conti, eut d'Anne Martinozzi, petite

bourgeoise sicilienne, nièce du cardinal Mazarin, toute la lignée des Conti qui s'éteignit il y a cent ans.

Dans la branche des Ducs de Montpensier, on remarquera aussi le mariage du dernier de ces Princes avec Henriette de Joyeuse, dont la mère était Mlle du Bouchage. Leur fils le unique n'en fut pas moins la femme de Gaston de France, frère de Louis XIII, dont la "grande Mademoiselle".

Aux générations précédentes, parmi les femmes qui ont eu l'honneur d'accoler légitimement leur écu aux trois fleurs de lis de France, notons dans la branche des Comtes puis Ducs de Vendôme, dont sort Henri IV: Adrienne d'Estouteville, mariée à François de Bourbon; comte de Saint-Pol; Isabelle de Beauvais, unie à Jean de Bourbon, comte de Vendôme. Puis, les mariages inégaux comme extraction chez nos Rois: Henri IV et Marie de Médicis, Louis XV et Marie Lezinska, qui n'était que de simple noblesse polonoise, car le Roi Stanislas, marié à Catherine Opalinska, occupa peu de mois le trône électif de Pologne. Louis XV ne s'en tourmentait guère et concluait paisiblement que déjà, par les Médicis, ses filles étaient contraintes d'entrer avec dispense au chapitre noble de Remiremont.

Louis XIV imposa ses fils les légitimes aux Princes du sang, et Sophie de Noailles, veuve du marquis de Gondrin et de Pardailhan, épousa le comte de Toulouse, fils du Roi et de Madame de Montespan, dont elle eut le vénéral Duc de Penthièvre. Celui-ci s'unirait néanmoins à Marie-Thérèse d'Este, fille du Duc régnant de Modène. Leur fille et unique héritière, la Duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe, apporta ses importants domaines, parmi lesquels le comté d'Eu, dans la Maison de France actuelle.

En Allemagne, où l'on se montre plus rigoureux quant à l'inaliénabilité de naissance, la qualité de morganatique subit une exception dont bénéficia une Française, Mlle d'Orléans, fille d'un simple gentilhomme poitevin. Ayant épousé le Duc de Brunswick-Zell, elle devint par le mariage de sa fille, l'infortunée Sophie de Zell, avec Georges Ier, Roi d'Angleterre, l'aïeule de nombreuses lignes couronnées.

La même réflexion s'impose pour la comtesse Antoinette Kohary, devenue Princesse de Saxe-Cobourg-Cotha, d'une illustre maison hongroise dont le chef, son propre père, ne fut créé prince qu'à l'occasion de ce mariage. Elle est la grand-mère du Roi de Bulgarie, du Roi Carlos de Portugal, du Comte d'Eu, du Duc d'Alençon, du Prince Philippe de Cobourg, de l'Archiduchesse Clotilde, la bis-aïeule du Roi de Saxe, de Madame la Duchesse d'Orléans, etc.

La Reine de Suède et le Grand-Duc de Bade descendent de la baronne de Geyersberg, mariée morganatiquement à Charles-Frédéric, Grand-Duc de Bade, dont la descendance fut, six ans après sa mort, reconnue apte à la succession du trône grand-ducal, qu'elle occupa encore.

Avant de clore cette longue nomenclature, n'oublions pas le Prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen, qui épousa Antoinette Murat, créée Princesse par Napoléon Ier pour la circonstance; elle était fille d'un frère aîné déjà défunt de Joachim Murat, Duc de Berg, Roi de Naples. C'est d'eux que descendent le Roi de Roumanie, la Comtesse de Flandre, mère du Prince Albert, le futur Roi des Belges, et de la Duchesse de Vendôme, etc. On voit par tout ce qui précède

que le mot morganatique a des adaptations différentes suivant les circonstances et les pays, et qu'il ne devrait être appliqué qu'aux unions qui sont de grosses mésalliances. Mais le vrai sang bleu ne saurait ternir le sang royal en s'y mêlant.

La candidature d'une femme.

On avait annoncé qu'une femme de lettres avait l'intention de poser sa candidature à l'un des fauteuils vacants de l'Académie française.

Une dame s'est, en effet, présentée à l'Institut, et s'y est engagée, sans d'ailleurs indiquer le motif de cette démarche, des formalités à remplir en vue d'une candidature académique. Mais une visite remontée à plusieurs jours, et elle n'a été suivie d'aucune déclaration de candidature.

Au demeurant, le cas ne serait pas sans précédent. Le 19 janvier 1893, en effet, Mme Pauline Savary, auteur d'un grand nombre d'articles de revues et de journaux qui est dévouée à y a quelques années, se présentait au fauteuil d'Ernest Renan, par une lettre en bonne forme adressée officiellement au secrétaire perpétuel de l'Académie française, et que celui-ci s'empressa de communiquer à ses collègues.

A la suite de la lecture de cette lettre, l'Académie prit la résolution suivante, "qui répond, dit le procès verbal de la séance, tout à la fois à la question présentement posée par Mme Pauline Savary, et d'avance à toutes celles qui pourraient être présentées dans le même sens.

"L'Académie, considérant que ses traditions ne lui permettent pas l'examen de cette question, passe à l'ordre du jour."

Et ce fut M. Chatelet-Lacour qui hérita du fauteuil d'Ernest Renan, occupé aujourd'hui par M. Hanotaux.

THEATRES.

TULANE.

Miss Eléonore Robson, après un engagement d'une semaine, fera ses adieux au public du Tulane ce soir dans la pièce qui lui a valu tant de succès, "Veil, the Medium".

Elle paraîtra en matinée aujourd'hui, ce qui permettra aux dames et aux enfants qui ne l'ont pas vue, de l'aller admirer. Demain soir, Miss Blanche Walsh débutera dans "The Test" œuvre qui n'est pas connue en ville.

CRESCENT.

Il y a des pièces de théâtre dont la vogue ne s'épuise pas, telle, "The Virginian" dont les dernières représentations aujourd'hui en matinée et ce soir, sont aussi attendues qu'il était la première.

Entourée d'une compagnie d'artistes excellents, Miss Rosalind Morrison sera saluée demain soir au Crescent par un nombreux parterre, dans une nouvelle version de Faust.

Miss Morrison, à de puissantes charmes physiques: beauté, jeunesse, élégance, distinction, joint celui d'un talent fin et personnel.

ORPHEUM.

Les dernières représentations de la troupe qui occupe la scène du théâtre de la rue St Charles, ont été brillantes; elles ont valu à la Direction de grosses recettes et aux artistes de beaux succès. Welch, pour ne parler que de

celui-là est le plus amusant des comédiens et des mimes. Il se montre sous des traits divers, sous ceux surtout du typique hébreu que l'on rencontre partout et qu'on ne peut s'empêcher de remarquer le sourire aux lèvres. Ses accents sont aussi ceux du personnage imité: issi dat so!

EN CHINE.

Pékin, 8 janvier.—M. Tang Shai Yi, envoyé diplomatique chinois en mission à Washington, a été rappelé à Pékin.

Les ministres américain et anglais à Pékin, ont résolu de ne pas donner cours à leur projet visant à unir les représentants des diverses puissances pour protester auprès du gouvernement chinois contre la démission du grand conseiller Yuan Shi Kai.

Arrestation de Nicholas Siani.

New York, 8 janvier.—Nicholas Siani, le prêtre catholique qui avait disparu de Newark, il y a une semaine en compagnie d'une de ses paroissiennes, Mlle Juliet Tests, une jeune fille âgée de 17 ans, a été découvert aujourd'hui à New York par des détectives qui ont procédé à son arrestation sous l'accusation de détournement de mineure.

Une jeune femme que l'on croit être Juliet Tests, se trouvant avec Siani au moment de son arrestation.

Cette femme a déclaré être l'épouse de Siani.

Suspension d'un courtier.

New York, 8 janvier.—La suspension de M. Arthur E. Grannis a été affichée aujourd'hui à la Bourse de New York. Les raisons de cette suspension données par le secrétaire E y sont que Grannis a conclu des négociations avec Coster, Knopp and Co., alors que cette maison était déjà en faillite et qu'elle se trouvait sous le coup d'une enquête.

C'est la quatrième suspension qui est affichée à la Bourse de New York, résultant directement du scandale créé par la faillite Coster, Knopp and Co.

L'ABELLE

-DE LA-

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes.

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris: 12.00 Un an; 6.00 6 mois; 3.00 3 mois.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris: 15.00 Un an; 7.50 6 mois; 4.00 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

Parusant le Samedi matin Pour les Etats-Unis, port compris: 05.00 Un an; 02.50 6 mois; 01.00 3 mois.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger 08.00 Un an; 05.00 6 mois; 03.00 3 mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition était comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent y abonner s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton

-DE-

L'ABELLE DE LA N. O.

No. 28. Commencé le 14 déc. 1908

LA

Princesse Noire

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR PAUL MARGUERITTE

PREMIERE PARTIE

LES DEUX BERCEAUX

XVII

LE SECRET DE MAURICE LE

CHARS

(Suite.)

"— Mon Dieu! mon Dieu! Pourquoi ne t'ai-je jamais senti

mon secret! Aurore souffre, et nous l'avons laissée souffrir. Elle me demandait mon appui et je l'ai laissée m'implorer en vain... Maurice, comment ne m'as-tu pas tout raconté sur-le-champ! L'exige que je lui remette les deux dépêches et la lettre. Il les lut avec une telle émotion que ses paupières se décharnèrent et tremblèrent convulsivement. Deux grosses larmes roulèrent de ses paupières crouées: "Un enfant! balbutia-t-il... Aurore va avoir un enfant de moi... Quelle pitié! Je veux partir, je veux aller la retrouver! Je la protégerai contre son mari, cet homme sans cœur ni foi! mais non, je n'en ai pas la force!" Maurice, tu vas lui télégraphier de venir me rejoindre, qu'elle soit là, près de moi: sa présence me rendra la vie!... MATHIEU, que je sais... Ah! être robuste, redevenir un homme, guérir, guérir!... N'est-ce pas, Maurice, que j'ai guéri!... Elle divorcera. Je l'épouserai. Je réparerai notre imprudence, notre folie... Ah! j'étoffe... Tiens-moi la main, Maurice, moi vieux, sois mon appui, moi vieux, sois mon appui... Je veux, je veux... la sauver, mon enfant. Je... je... "Un flot de sang jaillit de sa bouche, inonda le draps. Il retombe épuisé, râlant, sur l'oreiller.

"Une consultation eut lieu sur-le-champ. Un aide de camp du roi, qui venait tous les jours

prendre des nouvelles de Robert, s'installa en permanence dans un salon. Et l'air fané de ses dents, et ce mystère qu'on sent entrer, à pas de loup, dans les maisons que la mort a choisies pour sa demeure d'un jour, rien ne troublait ses yeux, rien ne convulsait que les heures, que les minutes mêmes de Robert étaient contées.

"Mourir, lui, ah! bien oui! Maintenant qu'il avait tant de raisons de vivre et de se défendre, et des responsabilités si lourdes; il vivrait! Il fallait qu'il vécût! Il se semblait impossible que l'art des médecins, que sa vigoureuse nature, ne triomphassent pas de lui.

"Quand je rentrai dans sa chambre malgré la défense du docteur de la cour, qui exigeait un silence et un repos absolus, je vis que Robert pleurait, et ce me fit un mal que je ne puis dire. Lui si courageux lui qui avait une âme si bien trempée, il pleurait.

"— Maurice, fit-il d'une voix faible, je suis bien à plaindre; mes torts sont grands; je les paye chers. J'ai été le plus heureux des hommes pendant quelques mois. Un tel bonheur n'est que de ceux que la fatalité pardonne. Et maintenant, je ne laisse derrière moi que de la douleur et des larmes. "Je vous prie d'interrompre, lui affirmant qu'il allait mieux et que l'avenir..."

"Il me répondit avec une douceur navrée: "— Je voudrais le croire, mais à quel bon me leurrer!... Que de moins le souvenir de ce passé, qui fut pour moi le plus éblouissant orgueil d'amour et qui m'inspire une si profonde gratitude, ne meure pas avec moi.

"Approche toi plus près; je puis maintenant, sans manquer de délicatesse, te parler d'Aurore... "

"Et alors, rassemblant ses forces, il me raconta cet été à la Roche-Torte dont il n'avait pu soupçonner les terribles conséquences, il me parla de cet enfant qui allait naître dans les larmes et la souffrance, cet enfant qu'il ne connaissait pas.

"L'ombre de la visiteuse voltée descendait déjà sur son visage... "

"Il me parla de vous, en des termes qui vous eussent touché au cœur.

"— C'est à madame Dandré, dit-il, c'est à toi que je confie le soin de veiller sur Aurore, c'est à vous deux que je confie ce pauvre enfant, si seulement il lui est donné de vivre. "Mais quelle existence aura-t-il? Ne va-t-il pas mieux qu'il meure? Sans droits, sans titres, paria et victime, que deviendra-t-il plus tard? Et Aurore, Aurore... " Ses forces déclinaient à vue d'œil.

"Il me dit, et sa voix faiblissait, n'était déjà plus qu'un souffle... "

"— Brûle les télégrammes et la lettre... Et quand tu verras Aurore, tu lui diras... que ma dernière pensée... a été... "

"Il fit un effort pour se soulever et murmura: "— Pour elle.

"Ce fut son dernier mot... Ses yeux s'étaient refermés. Il gisait à plat, plus blanc que le drap qui le recouvrait. Au bout d'un moment, je lui dis anglois: "— Robert, parle-moi.

"Il passa sur son visage une lueur... comme l'ombre d'un sourire, mais ses paupières ne se soulevèrent plus. Mon frère ne devait plus reprendre connaissance... Son agonie fut courte, quelques minutes après il n'était plus... "

Un long silence suivit. Maurice Le Chars s'était caché la tête entre les mains.

Quand il releva son visage inondé de larmes, il vit que Jeanne Dandré, en face de lui, silencieusement pleurait. Lorsqu'il fut parvenu à maîtriser son émotion, Maurice Le Chars reprit: "— Il me fallait répondre à la marquise de Morailles. Je rems son dernier télégramme et rédigeai celui qu'elle a dû recevoir; ce qui lui annonçait, avec une étonnante brutalité, le décès de Robert. "Fais, me conformant à la vo-

lonté du bien-aimé mort, je brûlai le télégramme qu'elle avait adressé la veille. Pourquoi n'en fis je pas autant de l'autre et de la lettre où elle révélait à Robert son état? Je ne puis comprendre mon imprudence.

"Sans doute, il m'en coûtait de détruire si vite ce qui avait représenté pour mon frère tant d'émotions douces et cruelles. Il m'était semblé voir enfanter un peu plus de lui-même.

"Ces deux messages restèrent donc sous clef dans mon secrétaire absorbé par les tristes cérémonies mortuaires, les mesures d'ordre matériel à prendre ensuite, personnel à congédier, lettres à écrire, documents à classer, je ne songeai pas à les brûler. Et, huit jours après, je constatai que, si mon tiroir était exactement fermé, la lettre et le télégramme de la marquise n'y étaient plus.

"Tout d'abord, je voulais m'imaginer que c'était moi-même qui les avais déplacés, pour les ranger en un lieu plus sûr. J'avais pu les égarer. C'était d'ailleurs moins impossible que... Il m'en coûtait de vous faire ce aveu, la douleur m'avait ramené à mon vice: pour ne plus penser, pour moins souffrir, j'avais rallumé ma pipe d'opium, et vingt à trente fois de suite j'avais fumer, empoisonnée qui m'engourdisait l'âme.

"Mais l'évidence s'enora bien vite dans mon cerveau; on m'a-

vait volé les papiers. "Qui, et pour le compte de qui? Je l'ignorai longtemps. Un soupçon m'éclaira: la princesse Noire. Mais elle avait quitté Belgrade. Elle n'aurait pu, en tout cas, agir elle-même.

"Fallait-il soupçonner la onzième allemande ou le valet de chambre suisse que Robert avait à son service?

"Le vol, en tous cas, était habile, puisqu'il évitait l'absence de toute fracture, supposait des fautes fines et se dissimulait dans une ombre impénétrable.

"Quelques jours après je reçus une lettre de madame de Morailles. Avec une pondération digne, une confiance grave, elle s'adressait à moi comme au dépositaire du secret de la mort de Robert.

"Malgré les précautions prises, la cause de cette fin tragique avait transpiré; les journaux touchaient de bien près à l'exactitude.

"Mon devoir n'était-il pas tout tracé et ne devais-je pas écrire à madame de Morailles toute la vérité? Mais à l'idée de lui avouer que sa lettre et son télégramme avaient été dérobés, et cela par ma faute, le courage me manqua. Je fis lâche. "Je me donnai pour excuse que ma réponse pouvait être lue par des yeux ennemis; mais je ne cherchai pas à lui faire parvenir de façon sûre. Ce qui s'a-